



JOB COACHING POUR LES PERSONNES

AVIQ

Le jobcoaching a pour objectif de :

- de vous rendre autonome dans vos démarches vers l'emploi
- de rechercher des opportunités d'emploi adaptées à votre situation personnelle
- d'assurer un suivi dans l'emploi afin de pérenniser votre engagement

Quelles sont les conditions pour avoir accès au jobcoaching ?

- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès du FOREM
- Vous êtes en situation de handicap, reconnu ou non par l'AVIQ.
- Vous souhaitez vous (ré)insérer professionnellement dans une entreprise adaptée ou dans une entreprise relevant du circuit ordinaire
- Vous possédez une certaine autonomie dans les déplacements (TEC, ...) et les recherches d'emploi

Qu'allez-vous apprendre ?

- Vous allez acquérir davantage d'autonomie et d'outils pour rechercher de l'emploi et décrocher un travail :
- Identifier vos compétences/acquis
 - Réaliser/peaufiner votre CV et la lettre de motivation
 - Sécuriser et professionnaliser votre profil sur les réseaux sociaux
 - Rechercher activement des offres d'emploi
 - Répondre à des offres d'emploi ou postuler spontanément
 - Se présenter à un entretien d'embauche
 - Adapter votre présentation et le savoir-être en entreprise
 - Présenter les aides à l'emploi AVIQ ou traditionnelles

Où cela se déroule-t'il?

Dans les locaux de la MIREC et en entreprise

Comment s'organise le jobcoaching ?

Rendez-vous hebdomadaire : entretiens individuels et/ou activités en groupe. Stages en entreprise

Combien de temps dure le jobcoaching ?

Comment s'inscrire ?

Pour connaître les prochaines dates de séance d'information, contactez l'accueil MIREC - +32 71 208 220 - ou votre conseiller FOREM

Si vous désirez participer à une information, veuillez-vous y inscrire idéalement via votre conseiller référent FOREM, sinon via l'accueil de la MIREC (+32 71 208 220)

À la suite de cette séance d'information, si vous êtes intéressé, vous prenez rendez-vous pour un entretien individuel.